



## Gruyères CR2019

<i>Concours</i>	Championnat régional de vol-à-voile Alpes
<i>Organisateur</i>	Groupe de vol à voile de la Gruyère
<i>Dates</i>	Jeudi 30 mai au dimanche 2 juin 2019
<i>Site Internet</i>	<a href="http://www.gvvg.ch/">http://www.gvvg.ch/</a>

Bonjour à tous,

Le championnat se rapproche et nous nous réjouissons de vous rencontrer à Gruyères.

### Inscriptions

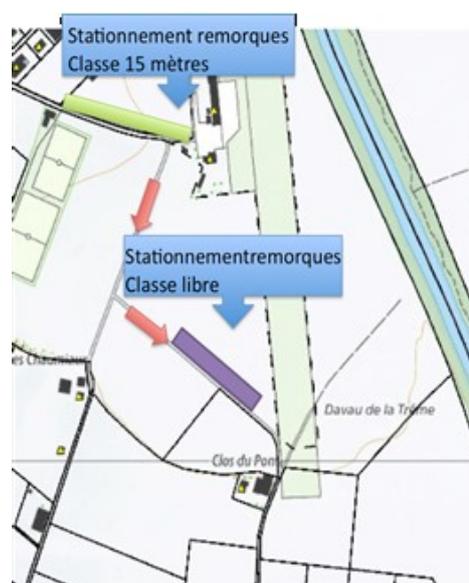
Actuellement, il y a 25 pilotes inscrits, la liste des pilotes est disponible sur le site internet sous la rubrique « Participants ». Le concours sera divisé en **deux classes** avec index. Nous prévoyons 5 remorqueurs.

### Arrivée avec les remorques (selon météo)

- Sur l'autoroute A12, prendre la sortie 4 Bulle et suivre la direction Château-d'Oex.
- À Epagny, premier rond-point, prendre à gauche direction Broc
- Après 1 km, bifurquer à droite vers l'aérodrome.
- À votre arrivée, merci de stationner vos remorques ainsi :

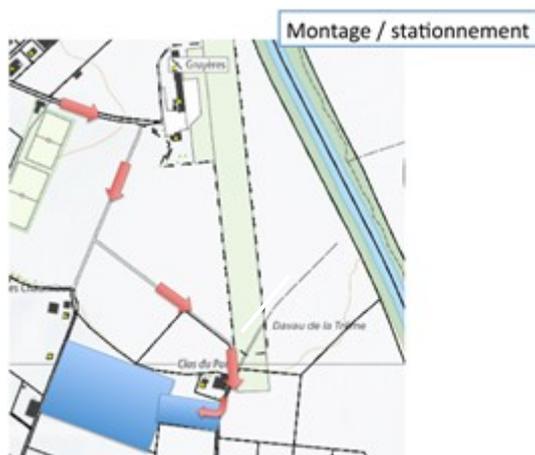
Veuillez respecter le champ de l'agriculteur. Si en arrivant à l'aérodrome, il pleut ou le terrain est détrempé, veuillez parquer les remorques entre le terrain de foot et l'aérodrome le long de la route. Il est interdit de cheminer le long de la piste. Pour se rendre du parc à planeur à la salle de briefing, veuillez employer le chemin goudronné.

Utilisez uniquement les endroits fauchés. Un WC sera à disposition à proximité du parc planeur.



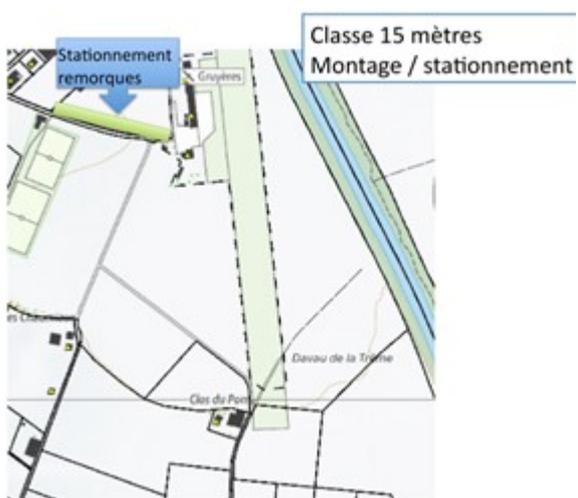
Nous nous devons de respecter les besoins des agriculteurs. Selon l'avancement des foins, plusieurs scénarios de stationnement sont possibles. Le scénario retenu vous sera communiqué par email la veille de votre arrivée.

### Scénario A (foin coupé)

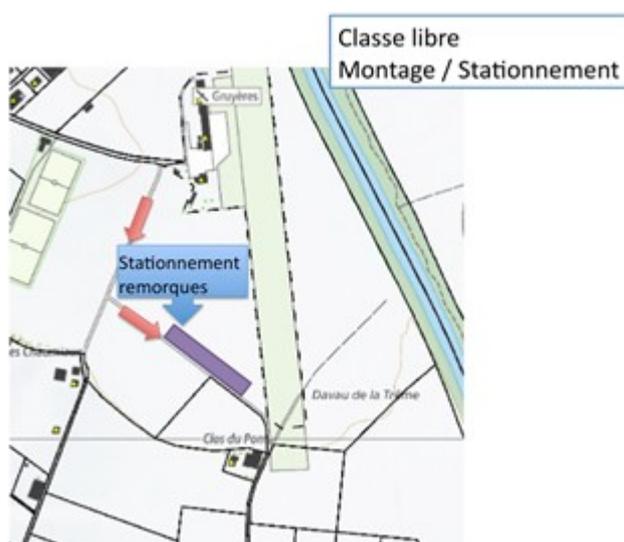


### Scénario B (foin pas coupé)

Classe 15 mètres



Classe libre





## Ordre de départ

Au briefing d'ouverture, afin de faciliter la mise en piste, il sera demandé aux participants d'accepter un ordre de départ non défini.

## SMS d'information

Vous serez informés par SMS pour le montage des planeurs, l'heure de décollage, la mise en piste, le ballastage, etc.

## Ballastage

En principe autorisé, selon l'état de la piste et les conditions météo. Veuillez-vous référer aux instructions SMS. Le point d'eau se situe à la ferme près des remorques.

## Briefings, préparation et mise en piste

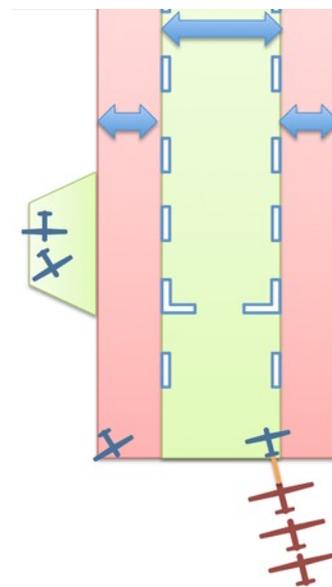
Les briefings auront lieu à 9h30 à la salle de théorie sise à côté du bureau C, planeurs montés. Avant le briefing, les planeurs seront alignés en piste prêts au départ ou selon instructions données par SMS.

L'aérodrome n'étant pas fermé au trafic avion, il est strictement interdit de pénétrer avec votre voiture sur la piste. Les voitures de piste du club seront à disposition pour vous tirer en piste.

La façon exacte d'aligner les planeurs en bout de piste sera définie au dernier moment en prenant en compte l'état des cultures.

## Décollages

- Les planeurs sont amenés en piste par les golfettes ; pas d'utilisation de voitures privées.
- Nous disposons de 75 minutes pour mettre en l'air 25 planeurs, le temps disponible est restreint.
- La coordination au sol avec les remorqueurs est faite par le chef de piste.
- Premier décollage : les cinq premiers sont prêts à décoller à l'heure fixée ; ceux qui ne seraient pas prêts décolleront en dernier, après la pause de midi.
- Avant le décollage, contrôle radio avec le chef de piste ; pas de contrôle avec l'avion remorqueur.





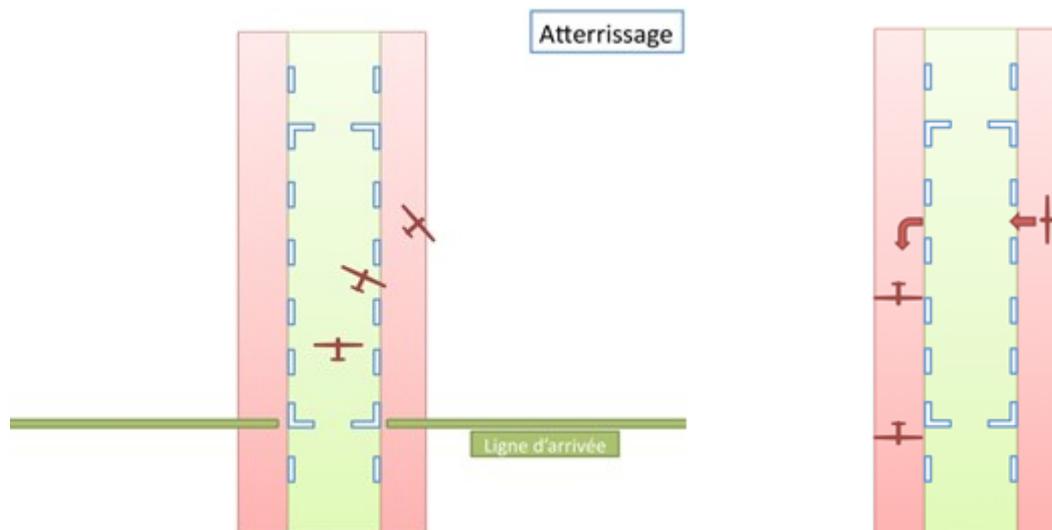
- Les ordres « tendre la corde – Plein gaz » sont donnés par le chef de piste.
- Le roulage au décollage se fait à travers une zone un peu cahoteuse, prudence !
- En cas de départ manqué, dégager si possible à droite – côté rivière.

## Vaches

En cas de vache ou si vous êtes posés sur un terrain extérieur, il est impératif d'avertir le bureau de concours (+4179 256 52 80, Daniel Blanc)

## Approche et ligne d'arrivée

- Annonce radio obligatoire au passage du dernier point de virage – Grandvillard en indiquant « approche directe » ou « survol de la ligne ».
- Le passage de la ligne d'arrivée peut se faire en vol ou directement à l'atterrissage. Attention : le passage en vol est à faire à 900 m/mer au minimum.
- Ressource brusque après le passage de ligne pas admises, pénalité possible !
- Dès que le trafic le permet, retour au stationnement
- Les planeurs sont ramenés par les golfettes ; pas d'utilisation de voitures privées.



## Volte et atterrissage

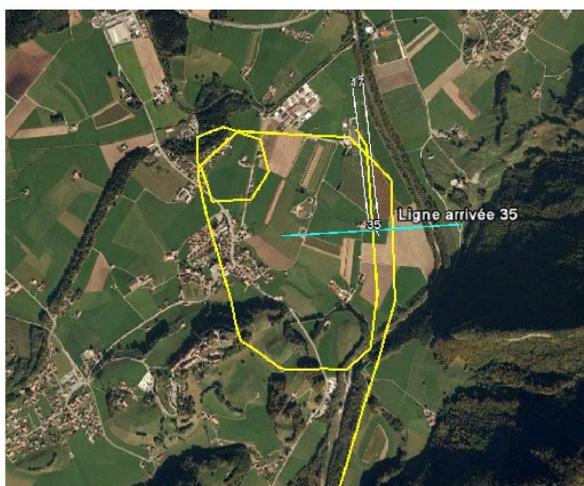
La zone de perte d'altitude se situe sur le camping municipal à l'ouest de la piste.

La volte 35 passe devant le château! (les avions passent derrière). Attention à la proximité de la volte avion.

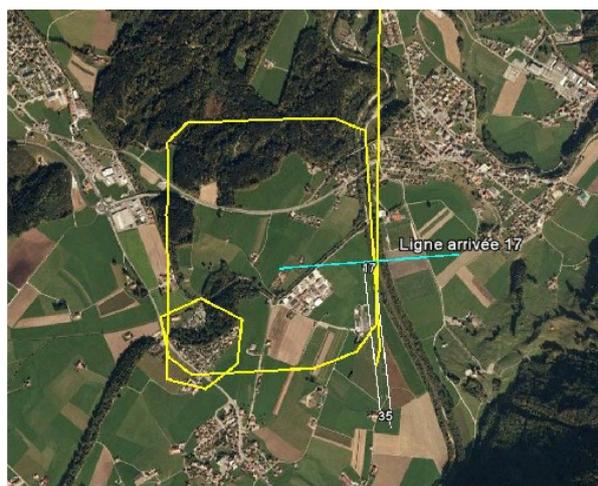
Après l'atterrissage, veuillez dégager à l'est (côté Sarine). Cependant, si vous atterrissez durant les remorquages, dégagez sur le parking avion devant le restaurant ou les hangars.

On viendra vous chercher avec les voitures de piste. Il est strictement interdit d'utiliser vos véhicules privés sans autorisation du chef de piste.

#### Volte piste 35



#### Volte piste 17



## Fréquences

124.680 MHz : Décollages, remorquages, approches et atterrissages

123.680 MHz : Ouverture de ligne et annonces de départ

## Règlements

Les règlements sportifs CR en vigueur au moment du concours sont appliqués.

<https://www.segelflug.ch/fr/sport/reglements/>

Pour participer au concours vous devez avoir un certificat médical valable, une licence valable, une licence sportive, un logger homologué, un dépanneur, un numéro de téléphone d'urgence et avoir payé la taxe d'inscription.

## Analyse des vols et résultats

La cotation sera effectuée avec « SeeYou Competition », et l'entier des données du concours sera publié sur le site « Soaring Spot » sous CR GRUYERE 2019



<https://www.soaringspot.com/fr/cr-2019-gruyeres-gruyeres-2019/>

Vous y trouverez la liste des pilotes, les épreuves et les résultats.

## Points de virages et espaces aériens

La liste des points de virages et l'espace aérien utilisé est publiée sur Soaring Spot.

<https://www.soaringspot.com/fr/cr-2019-gruyeres-gruyeres-2019/downloads>

## Fichier de vol

Comme déjà indiqué, veuillez nous amener un fichier de vol sur stick USB ou carte SD dans les 30 minutes après l'atterrissage ou l'envoyer par mail à l'adresse [igc@gvvg.ch](mailto:igc@gvvg.ch) .

## Cuisine

Une machine à cafés est à disposition au club house avec des snacks et des boissons.

Des repas sont prévus les jeudi soir (crêpes) et samedi soir (fondue) avec inscription au briefing du matin.

Le restaurant de l'aérodrome est à disposition pour les autres cas.

## Camping

Il est possible de camper sur place, WC, douche, eau et électricité à disposition

Une taxe de 10.- Frs par nuit et par emplacement est perçue.

Bons vols et à bientôt.

Philippe Progin, chef de concours et président du CO